# Le Chapetois Sulletin municipal

Juin 2018











#### Edito du Maire

Chères Chapétoises, chers Chapétois,



L'année 2018 est déjà bien avancée. La fin de l'hiver fut très pluvieuse mais le soleil du printemps a chassé les nuages et nous ne pouvons que nous en réjouir. Voici pêle-mêle quelques réflexions sur certains événements du début d'année.

Fin mars, le budget de la commune pour l'année 2018 a été voté. Il reprend le résultat positif de 2017 qui s'élève à 445 400 euros. L'adjointe aux Finances, Rosine Thiault, vous en donne tout le détail en pages 8 et 9. Les taux des taxes communales n'ont pas été modifiés par rapport à ceux de 2017. Certains administrés verront la suppression de la taxe d'habitation dès 2018 mais nous n'en connaissons pas encore la liste. L'Etat doit compenser aux communes ce manque de recettes mais n'en a pas encore clarifié les modalités. La commune prévoit des investissements qui seront financés par des emprunts sachant que la dette actuelle est en cours d'extinction. Les nouveaux emprunts remplaceront les anciens sans déséquilibrer le budget.

Le conseil municipal a donné un avis favorable au PLU en cohérence avec l'avis favorable émis par le commissaire enquêteur mais a également confirmé la réserve de ce dernier concernant la nécessité de créer une déviation pour réduire le trafic automobile dans le village, source de nuisances sonores notamment dans la Grande Rue. Contrairement à ce que certains prétendent, le conseil municipal n'a pas été contre l'avis du commissaire enquêteur et celui-ci n'est pas opposé au PLU.

Le PLU est un document d'aménagement du territoire : il prévoit une extension de la zone urbanisable (OAP du Mitan notamment) mais aussi une zone réservée pour l'aménagement d'une déviation. La circulation automobile dans Chapet n'est pas du seul fait de ses habitants mais surtout des habitants alentours qui transitent par notre village pour rejoindre l'autoroute. Il faut donc dévier ce transit par une route spécifique. Mais en aucun cas, l'arrêt des constructions du Mitan ne règlera le problème de circulation.

Dernier trimestre 2018 débuteront les travaux de rénovation du foyer rural, avec la mise aux normes des accessibilités et de certaines installations. Le foyer ne sera donc pas disponible pendant plusieurs mois.

Le 8 mars a eu lieu la journée internationale des droits des femmes, célébrée dans de nombreux pays à travers le monde. Les droits de la femme font partie intégrante des droits de l'Homme, mais de nombreuses femmes voient ces droits remis en question, limités ou réduits au regard de la loi et qui n'ont jamais été égaux à ceux des hommes sur aucun des continents. La Journée internationale de la femme encourage la mobilisation et le militantisme pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes.

Pour conclure, je fredonnerai les jolis mots de Jean Ferrat :

La femme est l'avenir de l'homme Le poète a toujours raison Qui voit plus haut que l'horizon

Et le futur est son royaume Face à notre génération Je déclare avec Aragon La femme est l'avenir de l'homme Votre Maire, Jean-Louis Francart

#### Horaires de la Mairie

Lundi : Fermé sur RDV Mardi : 9h - 12h - AM - Fermé sur RDV

Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h Jeudi : Fermé sur RDV

Vendredi : 9h-12h - AM - Fermé sur RDV Samedi : 9h-11h30 se renseigner

#### Recensement de la population

Le recensement de la population de Chapet a été fait entre le 17 janvier et le 15 février. C'est une opération obligatoire qui se répète tous les 5 ans pour les communes de moins de 10000 habitants.

Le personnel communal et les agents recenseurs remercient la majorité des Chapétois qui ont accompli ce devoir sans histoire. Le taux de réponse a été de 96.3%.

La commune remercie également les agents recenseurs pour leur dévouement et le travail accompli dans un planning très contraint.

#### Cérémonie Citoyenne

Le 5 mai dernier, les jeunes Chapetois, nouvellement majeurs (inscrits sur les listes électorales avant le 31/12/2017), se sont vus remettre leur carte d'électeur et leur livret citoyen des mains de Monsieur Le Maire.

Seuls trois d'entre eux étaient présents (sur les dix jeunes conviés) ; ils ont ainsi pu échanger sur leurs droits et devoirs de jeunes citoyens adultes et ont ensuite évoqué leurs attentes et leurs projets avec les élus présents.

Merci à Maëlys, Axel et Quentin pour ces moments aussi enrichissants que sympathiques.





#### Des économies au robinet...

Peut-être avez-vous remarqué que le montant de votre facture d'eau avait légèrement diminué (à consommation constante bien sûr...).

En effet, la compétence Eau & Assainissement a été intégralement transférée à la Communauté Urbaine GPS&O.

La commune a donc cédé les réseaux (Eau et Assainissement) ainsi que le budget légèrement bénéficiaire. Une des premières actions de la communauté urbaine a été d'appliquer un écrêtage sur la redevance d'assainissement à 2 €/m³ induisant ainsi une baisse de 0.39 €/m³ HT à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour la commune de Chapet.

Sur la base des tarifs de janvier 2018, le prix de l'eau a donc baissé ; pour une famille de 4 personnes qui consomme 100 m3 d'eau par an, l'économie sera de l'ordre de 39 €.



SEINE

#### Un message de fidélité et d'espoir...

Sous les derniers flocons de l'hiver puis sous un joli soleil de printemps, nous n'étions qu'une poignée à nous réunir autour du monument aux morts, pour commémorer le 19 mars 1962 puis le 8 mai 1945, par fidélité à ceux qui sont tombés.

Ainsi comme l'a rappelé la secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées :

« Françaises et Français de toutes origines et de toutes convictions, nous voulons ainsi manifester notre fidélité à nos héros. Dans une Europe réconciliée, nous savons qu'il faut sans cesse rester vigilants pour défendre ces valeurs et nous réaffirmons notre détermination à transmettre aux générations futures ».





#### Travaux de voirie

Avec la contribution de la communauté urbaine GPS&O et du SEY (Syndicats des Énergies des Yvelines), nous projetons l'enfouissement des réseaux aériens (électricité et téléphone), rue de la Grève.

La préparation du dossier est un peu longue mais les choses avancent ; ainsi le lundi 21 mai dernier, une entreprise est venue réaliser des relevés topographiques et des travaux de marquage préalables.

Une étude de marché ainsi qu'un appel d'offres suivront...procédure classique au terme de laquelle les travaux devraient pouvoir débuter, sous réserve que les budgets puissent être débloqués par la Communauté Urbaine GPS&O.

Encore un peu de patience et chacun de nous verra disparaître câbles et poteaux disgracieux pour embellir et modifier durablement notre « paysage urbain »

Nous en profiterons également pour aménager les trottoirs et installer des barrières de sécurité, à proximité de l'école.

#### Attention !! Pollueur = Payeur

Halte à la décharge sauvage dans notre belle campagne qui est de plus en plus fréquemment dénaturée par les ordures qui en jonchent les chemins ou pis encore, par les gravats et autres lavabos, canapés, vieux téléviseurs abandonnés par des individus bien peu scrupuleux.

Rappelons que le Code Pénal prévoit des sanctions en cas de décharge sauvage par l'application d'amendes allant de 68 à 1.500 euros avec confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets.

Avant d'en arriver là, faisons chacun à notre niveau preuve de davantage de civisme car ces comportements irrespectueux ont un coût pour l'ensemble de la collectivité.

Pour tout renseignement concernant la collecte des encombrants ou la mise en déchetterie, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou à consulter le site internet de la commune.

Si vous faites effectuer des travaux à votre domicile, penser à réclamer à votre artisan le certificat de mise en décharge. Vous aurez ainsi la preuve que le service facturé a bien été effectué et vous aiderez également à préserver notre cadre de vie.







SEINE OISE



#### La Micro-Folie des Mureaux....un lieu « OUFISSIME »

Connaissez-vous ce nouvel espace entièrement dédié aux nouvelles technologies qui a vu le jour début 2018 à la médiathèque des Mureaux ?

Non...alors dépêchez-vous de venir explorer une galerie d'art virtuelle regroupant près de 250 œuvres en « visitant » le « Musée Numérique » sur écran géant, avec tablettes et casque de réalité virtuelle ; laissez libre cours à votre imagination à travers les ateliers créatifs du « FabLab » (imprimantes 3D ; machine de flocage).

Ce nouvel espace hyper connecté accueille gratuitement, petits et grands, en semaine comme le week-end. Pour plus de renseignements : LESMUREAUX.MICROFOLIE.COM ou site internet de la commune.

#### Cet été, je dis oui ... à YES!

Cet été, le plan YES (Yvelines Etudiants Seniors) est de nouveau reconduit. Il s'adresse à des personnes âgées et/ou en situation de handicap qui vivent à leur domicile.

Il vise à rompre l'isolement et à maintenir un lien avec les personnes vulnérables durant la période estivale. Cet été, pour vous ou vos proches, dites OUI à YES!

Pour tout renseignement, contactez la mairie de Chapet.







Notre si belle église Saint Denis vient de reprendre « un petit coup de jeune » grâce à une magnifique réfection de son portail.

Les travaux ont été réalisés dans le pur respect des règles de l'art en mariant des matériaux aussi nobles que la pierre et le bois de manière à les intégrer parfaitement dans cet ouvrage séculaire.

D'un montant de 57.000 euros, ils ont été, pour partie, financés par les fonds parlementaires de Madame la Sénatrice Sophie Primas, de l'ancien député Monsieur Jean-Marie Tétart ainsi que par une subvention du Conseil Régional.

Nous les remercions chaleureusement d'avoir ainsi contribué à la préservation de notre patrimoine architectural local.

#### Passation de commandement à la caserne de pompiers de Vernouillet

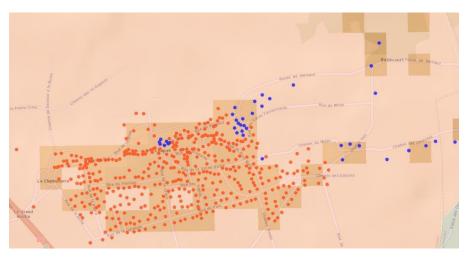
Jeudi 26 avril a eu lieu la passation de commandement à la caserne de pompiers de Vernouillet devant quelques personnalités dont Madame Hélène Brioix-Feuchet, adjointe au maire de Vernouillet ; Monsieur Stéphane Grauvogel, sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye et le lieutenant-colonel Olivier Labadie, chef du groupement Ouest du SDIS 78.

Au lieutenant Philippe Leroy qui nous quitte, nous formulons nos remerciements pour son travail et sa disponibilité à la tête de son unité de secours et pour ses conseils envers les élus des communes et les citoyens. Nous lui souhaitons de réussir dans ses projets de retraité et de garder la santé.

Au lieutenant Christophe Porcher, nous souhaitons la bienvenue sur notre secteur. Nous aurons l'occasion de faire plus ample connaissance dans les mois à venir et il sera accueilli comme il se doit dans notre commune de Chapet.







Vue aérienne des adresses éligibles commune de Chapet

#### La fibre progresse....encore et toujours

Le déploiement de la fibre sur le village se poursuit et entame sa phase finale.

Le taux de logements éligibles était de 87 % au mois d'avril.

Quelques secteurs doivent encore être raccordés comme une partie de la route de Verneuil et la rue des Aulnes.

Nous essayons « de mettre la pression » à l'opérateur Orange afin que tous les Chapetois aient désormais rapidement accès au Très Haut Débit par fibre optique.

Encore un peu de patience aux moins chanceux d'entre nous...

#### Que d'eau...que d'eau!

Les intempéries exceptionnelles du 12 juin dernier ont sévèrement touché notre village. Outre les coulées d'eau boueuses charriant branchages et cailloux, le ru, malgré les travaux de nettoyage et d'aménagement, a quitté son lit pour inonder la chaussée rendant impossible l'accès au village (côté RD43) et atteindre un niveau de près de 120 cm sous le pont autoroutier.

L'accès difficile conjugué à une circulation alentours très fortement perturbée (en raison de la fermeture de l'A13) ont empêché de nombreux enseignants de rejoindre leurs classes ; l'école est, néanmoins, restée ouverte, Mme Guyot assurant l'accueil des enfants.

Des habitants du village ont été également sinistrés par l'inondation de leurs sous-sols et garages.

Dans l'adversité, nous tenons à adresser de chaleureux remerciements à ceux qui ont œuvré durant de longues heures pour gérer au mieux cette situation de crise.

Merci à Eric et Jean-Luc, aux services de secours, à Lina qui a assuré seule le service de restauration scolaire, à Mireille Guyot qui a accueilli les enfants à l'école, et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté aide et soutien aux personnes dans le besoin.

Pour information, une demande de classement en "catastrophe naturelle" a immédiatement été diligentée auprès des services de la Direction Départementale du Territoire (DDT 78); nous vous tiendrons informés des suites de la procédure sur le site internet de la commune.









M. Chaloyard

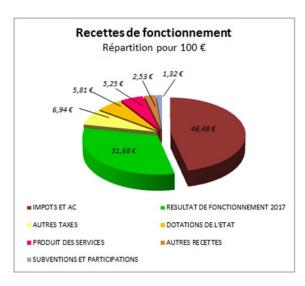
# Le budget 2018

Le 30 mars 2018, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2018.

Ce budget a été préparé sans recours à l'augmentation de la pression fiscale malgré la baisse continue des dotations de l'Etat.

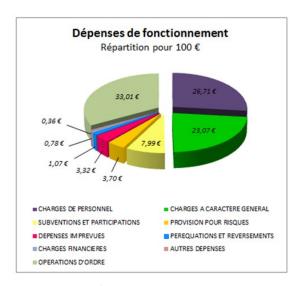
Le grand point de ce budget est la rénovation et la mise en sécurité du Foyer Rural dont un article spécifique vous est présenté dans les pages du magazine.

#### **BUDGET 2018 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**



Recettes de fonctionnement Ventilation par chapitre

	CHAPITRE	BUDGET 2017	BUDGET 2018	ECART
70	Produits des services	67 500	73 850	9,41%
73	Impôts et taxes	744 500	751 000	0,87%
74	Dotations, subventions et participations	115 990	100 112	-13,69%
75	Autres produits de gestion	13 000	11 500	-11,54%
013	Attenuation de charges	5 000	24 000	
002	Résultat de fonctionnement 2017 reporté	268 879	445 425	65,66%
	TOTAL	1 214 869	1 405 887	15,72%



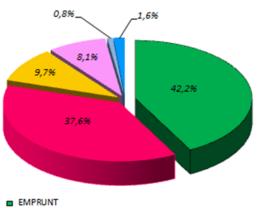
Dépenses de fonctionnement Ventilation par chapitre

	CHAPITRE	BUDGET 2017	BUDGET 2018	ECART
011	Charges à caractère général	295 660	324 340	9,70%
012	Charges de personnel	367 545	375 475	2,16%
014	Atténuation de produits	15 000	15 000	0,00%
65	Autres charges générales	116 700	112 400	-3,68%
66	Charges financières	14 000	11 000	-21,43%
67	Charges exceptionnelles	15 000	5 000	-66,67%
68	Provision pour risques	104 000	52 000	-50,00%
022	Dépenses imprévues	56 314	46 638	-17,18%
	Opérations d'ordre	230 651	464 034	101,18%
	TOTAL	1 214 869	1 405 887	15,72%

#### BUDGET 2018 - SECTION D'INVESTISSEMENT

#### Recettes d'investissement

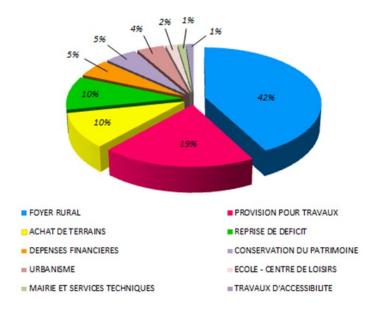
Répartition en %



- AUTOFINANCEMENT
- AFFECTATION DU RESULTAT DE FCT 2017 A L'INVESTISSEMENT
- RECETTES D'EQUIPEMENT
- RECETTES PROPRES
- AMORTISSEMENTS

#### Dépenses d'investissement

Répartition en %



RECETTES D'INVESTISSE	WENT
REPARTITION EN EURO	5
EMPRUNT	500 000 €
AFFECTATION RESULTAT 2017	115 138 €
A L'INVESTISSEMENT	
RECETTES D'EQUIPEMENT	96 249 €
RECETTES PROPRES (FCTVA)	9 000 €
OPERATIONS REELLES	720 387 €
AUTOFINANCEMENT	445 534 €
AMORTISSEMENTS	18 500 €
OPERATIONS D'ORDRE	464 034 €
TOTAL	1 184 421 €

DEPENSES D'INVESTISSE REPARTITION EN EURO	
FOYER RURAL	500 000 €
PROVISION POUR TRAVAUX	230 000 €
ACHAT DE TERRAINS	120 000 €
REPRISE DEFICIT	115 138 €
DEPENSES FINANCIERES	62 000 €
CONSERVATION DU PATRIMOINE	59 473 €
URBANISME	50 000 €
ECOLE - CENTRE DE LOISIRS	20 000 €
MAIRIE ET SERVICES TECHNIQUES	14 000 €
TRAVAUX D'ACCESSIBILITE	13 810 €
TOTAL	1 184 421 €

Les rapports du compte administratif 2017 et du budget 2018 ainsi que les documents M14 sont consultables en Mairie.

Je me tiens également à votre disposition pour répondre à vos questions.

R. THIAULT

# Le foyer rural va se faire une cure de beauté

Rénovation, mise aux normes accessibilité et sécurité feront l'objet de travaux qui dureront 8 mois sur la période Octobre 2018 - Mai 2019.

Nous avons confié la mission à Monsieur Bernard Villier, Architecte à Maule.

Un marché était en cours et les entreprises avait jusqu'au 1er juin pour poser leur candidature.

#### Voici le détail des travaux :

- Création d'un hall d'entrée avec un sas
- Création de vestiaires
- Modification des sanitaires pour permettre l'accès aux PMR
- Transformation de la charpente en charpente ouverte avec fenêtres de toit
- Travaux d'isolation thermique par l'extérieur
- Réfection des menuiseries extérieures
- Réhabilitation électricité
- Modification du système de chauffage
- Déplacement de la cuisine
- Menuiseries intérieures
- Travaux de peinture
- Réfection du parquet dans la grande salle

Les travaux se montent à environ 500 000 € et seront financés par :

Fonds propres et emprunt 300 000 €

Fonds de concours de la CU GPS&O 140 000 €

Fonds de Compensation TVA 60 000 €



Visuel du futur aspect extérieur du Foyer Rural

R. Thíault

# Le PLU et la zone du Mitan

A l'heure ou certains ont tendance à communiquer « agressivement » autour du projet d'aménagement de la future zone du Mitan, il apparaît indispensable d'apporter des réponses claires à de nombreuses interrogations et de tordre le coup à certaines « fausses vérités » qui circulent sur le sujet.

#### Le PLU, c'est quoi au juste?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document d'orientation stratégique de planification de l'urbanisation au niveau communal.

Élaboré par les communes, il comporte le schéma directeur des orientations choisies en matière d'évolution de la ville.

Donc en termes simples, le PLU c'est le document de planification du Chapet que nous connaîtrons dans les années à venir.

Lors du conseil municipal du 9 mars 2018, le PLU a été adopté en tenant compte de l'avis et de la réserve émise par le commissaire enquêteur eu égard aux difficultés de circulation dans le village.

Depuis le 24 mai dernier, le document a été approuvé par le service de la légalité de la Préfecture ; il peut donc désormais être mis en application.

#### A cause des orientations du PLU, est-ce que Chapet va devenir une ville?

Bien sûr que non, car nous ne le voulons pas!

Notre PLU prévoient deux OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation).

- celle de Bazincourt que nous souhaitons réserver au secteur médical
- celle du Mitan qui sera dédiée à la construction de logements.

Cette dernière s'inscrit dans un besoin de fournir des logements sur notre commune à un public qui n'y a pas accès à l'heure actuelle : personnes seules (jeunes ou seniors), jeunes couples, familles monoparentales...

En matière d'urbanisation, les contraintes réglementaires sont de plus en plus fortes, a fortiori lorsqu'il s'agit de préserver les terres agricoles, les bois et forêts et la biodiversité.

Ceci implique de facto une plus forte densification des zones à urbaniser.

#### On m'a dit qu'on allait construire des immeubles au Mitan?

Là encore, c'est inexact. Chapet est une petite commune quasi-exclusivement pavillonnaire.

L'opération du Mitan, qui rappelons-le n'est encore qu'en phase d'avant-projet où rien n'est encore figé, devrait consister en la construction d'une centaine de logements supplémentaires de type pavillons diffus, petits collectifs en R+2 maximum et maisons de ville proposant une nouvelle offre de logements allant du T2 au T4.

Il est absolument hors de question de « dénaturer » notre village en y bâtissant tours ou barres d'immeubles comme cela a pu être relayé.

Parmi les 100 nouveaux logements construits, 30 seront à vocation sociale.

#### Est-ce que le Mitan va devenir la cité de Chapet et va nous attirer de la délinquance ?

Trop souvent, logement social reste associé aux notions de « ghetto » et de délinquance.

L'esprit de l'OAP du Mitan est de proposer 30 logements au parc locatif social ; celui-ci se décompose en 3 catégories (en fonction du prêt utilisé au financement du logement) :

- PLAI (Prêt Locatif Aide d'Intégration)
- PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)
- PLS (Prêt Locatif Social)

La catégorie dépend essentiellement de la composition familiale et des ressources du ménage.

A titre d'exemple, un foyer de 3 personnes ayant des ressources comprises entre 32.610 et 42.390 euros peut prétendre à un logement PLS...une personne seule disposant d'un revenu inférieur à 11.170 euros est éligible au PLAI. La commune souhaite, bien évidemment, garder un regard sur les critères d'attribution des logements et fera en sorte de travailler en collaboration avec les bailleurs sociaux acteurs du projet.

#### La municipalité ne fait-elle pas n'importe quoi et tient-elle compte du point de vue des Chapetois ?

Le Maire et le conseil municipal n'ont aucun intérêt particulier eu égard au projet du Mitan comme certains le laissent entendre.

Néanmoins, lorsque vous êtes aux affaires, vous prenez pleinement conscience du rôle que votre commune peut et doit jouer dans son environnement économique, social, culturel et écologique.

Si le Mitan n'apparaît pas comme une nécessité aux Chapetois déjà installés, cette opération répond à un besoin réel pour de nombreuses familles en recherche de logement.

Nous faisons en sorte que ce projet soit une opération raisonnable et raisonnée et que les constructions nouvelles se fassent en harmonie avec l'urbanisme existant.

En collaboration avec l'Epamsa (Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine-Aval), nous avons déjà associé la population et continuerons à le faire pour mettre sur plan les idées de chacun.

En ce qui concerne le problème de la circulation automobile dans le village, la commune a, de longue date et à plusieurs reprises, sollicité le Président du Conseil Départemental afin que le projet de déviation aboutisse.

Les services de la Préfecture, au même titre que la commune ont exigé que son tracé soit inscrit dans le PLU. Ce dernier a, rappelons-le, été approuvé en tenant compte de la réserve émise par le commissaire-enquêteur eu égard aux conditions de circulation.

Les membres du conseil municipal ne veulent défendre aucun intérêt particulier et entendent uniquement concourir à l'intérêt général.

Nous entendons et comprenons l'inquiétude des habitants et travaillons pour faire en sorte d'y répondre au mieux.

J-L. Francart & M. Chaloyard



# Je préfère manger à la cantine

La restauration scolaire n'est pas un pis-aller consistant à se contenter de remplir les estomacs de nos enfants mais a la double vocation de leur proposer, d'une part, un repas équilibré et sain et également de contribuer à l'éducation au goût et à la culture alimentaire.

#### Cantine mode d'emploi ou les coulisses d'un repas à la cantine de l'école Jacques Prévert



Entre 5h30 et 8h, les repas sont livrés par camion par la société « Convivio La Cuisine Evolutive » dont la cuisine centrale est basée près du Havre (76).

Les repas commandés sont préparés la veille.

Les repas sont entreposés dans les chambres froides de la cantine jusqu'à la phase de préparation / réchauffage.



A partir de 10h, Lina, notre responsable de la restauration scolaire, met en œuvre les différents produits livrés en les coupant, les préparant, les assaisonnant et les réchauffant pour être en mesure d'assurer deux services de restauration en continu pour une centaine d'écoliers.



Dès 11h25, les hors d'œuvres sont servis dans les assiettes afin que les enfants du premier service (essentiellement des élèves de maternelle et quelques élémentaires) puissent commencer à déjeuner dès leur arrivée dans le réfectoire.

#### Suivront ensuite:

- le plat principal composé de viande ou poisson et accompagné de légumes (verts ou féculents) ou un plat complet (type lasagnes ; hachis...)
- un fromage ou laitage
- un dessert

Les services durent 45 minutes ce qui laisse à chacun le temps de manger à son rythme.

Les enfants s'installent, dans la majorité des cas, par affinité à des tables de 6 à 8 et peuvent dès qu'ils le souhaitent commencer à déjeuner (l'entrée étant servie...).

La suite des plats est servie à table par Lina, Aïcha et Brigitte (nos deux Atsem de maternelle), ce qui évite trop de déplacements durant les services.

Les plus grands et autonomes d'entre eux vont remplir les pichets d'eau pour leur tablée.

Les « petits bouts » de maternelle sont servis et leurs aliments sont coupés afin de faciliter au maximum leur repas.

Juste le temps de débarrasser, nettoyer et dresser à nouveau les tables...il est alors 12h30 et c'est reparti pour le second service du jour...

A 13h15, les enfants rejoignent la cour de récréation pour jouer et se défouler encore quelques minutes avant de retourner dans leurs classes respectives.

Lina, Brigitte et Aïcha sont toutes les trois formées aux règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. Lina a notamment suivi une formation HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) au cours de laquelle elle a appris les protocoles à mettre en œuvre pour assurer la sécurité alimentaire :

- relevés quotidiens des températures des denrées alimentaires et des lieux de stockage (réfrigérateurs) afin de prévenir toute rupture éventuelle de la chaîne du froid
- conservation d'un repas témoin
- suivi administratifs

Autant de tâches « annexes » indispensables en cas de contrôle de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ou de l'Agence Régionale de Santé.

















Les obligations de notre prestataire

Depuis 2016, la commune fait appel à l'entreprise Convivio pour la fourniture de ses repas en liaisons froides. Pause indispensable au bon déroulement de la journée, le repas de midi doit allier bien-être et plaisir. C'est ce double impératif que doit respecter notre prestataire en se conformant à un cahier des charges strict.

Pour que plaisir ne soit pas synonyme de malbouffe, Convivio établit des menus à base de produits variés, cuisinés à partir de recettes originales, dans le respect de l'équilibre alimentaire préconisé par le GEMRCN (Groupement d'Études de Marchés en Restauration Collective et de Nutrition / décret du 30 septembre 2011).

Les menus élaborés par des diététiciennes hygiénistes respectent scrupuleusement la réglementation en vigueur ; ils sont ensuite proposés à la commission des menus pour validation ou modifications.

Chaque repas est constitué de 5 composantes (plusieurs choix et combinaisons sont possibles):

- une entrée froide ou chaude
- un plat protidique
- un légume ou un féculent
- un laitage
- un dessert

dont les quantités respectent un grammage précis en fonction de l'âge de l'enfant (les quantités diffèrent donc entre maternelles / élémentaires ; les besoins nutritionnels n'étant pas identiques).

Les produits proposés respectent le cycle des saisons et proviennent, dans leur majorité, de producteurs locaux. L'approvisionnement local en circuits courts (rayon d'approvisionnement inférieur à 60 km) respecte un cahier des charges strict en termes de qualité, de fraîcheur des produit et de traçabilité.

Chaque semaine, deux composantes issues de l'agriculture biologique sont proposés dans les menus. Des repas à thèmes aux saveurs d'une région ou d'un pays sont régulièrement proposés...de quoi faire découvrir de nouvelles goûts aux enfants.

#### La commission des menus

Composée d'un représentant de Convivio, de Mme Lina Kayser, de M. Guillot (ADL de Chapet), de deux représentants des parents d'élèves et d'un représentant de la commune, elle se réunit tous les deux mois afin de finaliser les choix de menus proposés en respectant autant que possible les goûts des enfants.

C'est un lieu privilégié pour évoquer tout ce qui fonctionne bien au niveau de la restauration scolaire de manière à le pérenniser...et fort heureusement, beaucoup de choses sont très positives !!!

C'est aussi un espace de parole où chacun peut pointer du doigt ce qui pose problème ou dysfonctionne de manière à y remédier rapidement et collectivement...et cela arrive parfois aussi ne nous leurrons pas!!!

N'hésitez pas à poser vos questions ou faire des remarques par l'intermédiaire des parents d'élèves ; la commission est là pour tenter de vous apporter des réponses.

Une fois validées par la commission, les trames de menus sont affichées devant l'école et diffusées sur le site internet de la commune et le blog « Les parents de Chapet ».

Un compte-rendu de la commission est rédigé après chacune de ses réunions (il est disponible sur les deux sites précédemment évoqués).







#### La cantine : c'est aussi le respect des règles...

Le service de la restauration scolaire est un service municipal non obligatoire que la collectivité rend à ses administrés. Son fonctionnement est assuré par des agents communaux sous la responsabilité de Monsieur Le Maire.

Afin qu'il puisse fonctionner correctement et de manière pérenne, il convient que tous les acteurs impliqués (enfants, parents, personnels communaux, administratifs, élus...) en acceptent les règles et s'y conforment.

Ces dernières sont recensées dans le règlement intérieur dont vous, parents, devez prendre connaissance en début d'année scolaire puis le signer.

Eu égard au déploiement de TIPI (Titres Payables sur Internet), ledit règlement a été remanié et actualisé pour être diffusé dès la rentrée prochaine.

Des rappels élémentaires de bonne conduite, savoir-être et savoir-vivre y sont mentionnés.

En effet, la cantine scolaire n'est pas un défouloir où l'on peut dire ou faire tout et n'importe quoi, c'est un lieu de vie collective qui a ses règles propres et où adultes et enfants ont des droits mais aussi des devoirs...le premier d'entre eux étant le respect mutuel.

N'hésitez pas à le rappeler à vos chères têtes blondes!

M. Chaloyard

# TIPI: un mode règlement simplifié des factures émises par la Ville



TIPI (Titre payable sur Internet) est un service qui vous offre la possibilité de régler vos prestations en ligne. **Un moyen de paiement sûr, facile et rapide disponible 7 jours/7, 24h/24**.

Ce service vous permet de régler en ligne les factures émises par la Ville de Chapet : restauration scolaire, location de salle, concession funéraire ...

Pour effectuer votre paiement, il vous suffira de vous munir de votre **avis de sommes à payer**, sur lequel figure-ront toutes les informations nécessaires.

#### Le mode d'emploi est très simple :

**connectez-vous à** https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web **saisissez les renseignements** demandés,

vérifiez et validez les informations affichées à l'écran, vous serez orientés vers la page de paiement sécurisée, saisissez les coordonnées de votre carte bancaire, validez, vous recevrez la confirmation de votre paiement sur votre messagerie électronique.

TIPI est un site de paiement en ligne sécurisé développé par la Direction Générale des Finances Publiques, partenaire des collectivités locales.



G. Jehanno



# Chapet a le blues...oui mais le Tracteur Blues...

Le dimanche 3 juin , sous un soleil radieux, nonchalamment installés dans le pré de l'école, nous étions nombreux, chapetois ou habitants des alentours, à profiter du magnifique concert Tracteurs Blues.

Et quelle fabuleuse surprise...lorsque la municipalité s'est lancée dans cette aventure un peu folle, nous étions bien loin d'imaginer ce qui nous attendrait.

Tout a débuté il y a plus d'un an, lorsque nous avons été contactés par les organisateurs pour participer à ce festival destiné à promouvoir la musique dans les petites communes rurales.

Des contraintes nous avaient alors obligés à en différer l'organisation mais ce n'était que partie remise. Et en cette année 2018, c'était décidé, Chapet accueillerait la 3ème édition de Tracteurs Blues.

Après une première phase ponctuée de réunions, échanges de mels, coups de téléphone, visites sur site pour assurer toute la logistique de l'événement...nous y étions enfin!

Et c'est dans la nuit du 02 au 03 juin qu'ils se sont installés, quatre tracteurs d'un autre âge, témoins de notre passé rural, accompagnés d'un monstre d'acier tractant la scène mobile qui s'enflammerait quelques heures plus tard au rythme des accords et des vibrations des musiciens.







Dès 9 heures, la vingtaine de bénévoles de l'association était à pied d'œuvre afin de tout mettre en place...juste quelques heures pour monter, câbler, installer, accueillir les exposants, remiser les véhicules, préparer la buvette...

14h30, c'est parti ! Des collégiens de Poissy, ayant travaillé sur le projet, donnent le ton de ce que sera notre aprèsmidi en nous proposant trois chansons parfaitement interprétées sous l'œil attentif de leurs professeurs.

Ils cèdent leur place à l'époustouflant « one man band » Thomas Schoeffler Jr, qui embarque littéralement avec lui le public qui devient de plus en plus nombreux.

Après un rappel insistant aux cris des « encore » du public, l'artiste entonne une dernière mélodie pour notre plus grand plaisir.

Juste quelques minutes de battements qui permettent aux ingénieurs du son de refaire réglages et balances durant lesquelles chacun peut, à son gré, grignoter une crêpe, se désaltérer d'une petite « blonde » du Vexin ou acheter miel, saucissons ou fromages de chèvre de producteurs yvelinois et c'est reparti.

Il est 16h30 et c'est le trio voix-guitare-harmonica « Just'in Blues » qui entre en scène. Ce groupe de Montpellierains, révélation du dernier festival « Blues sur Seine » nous enchante de ses mélodies jazzies et de la voix profonde et vibrante de Justine, sa chanteuse.

18h00, c'est au tour du guitariste Chris Bergson et son groupe accompagné du chanteur américain Ellis Hooks de monter sur scène pour y mettre le feu...claps des mains ; fourmis dans les pieds qui témoignent d'une irrépressible envie de bouger...le public est conquis et se laisse embarquer sur des accords tantôt rock tantôt blues ; les guitares pleurent sur des accords tout simplement bluffants.

Il est déjà 19h30 lorsque la cour de l'école se vide peu à peu de son public et les « petites abeilles ouvrières » se remettent à la tâche car il faut désormais tout replier et faire place nette pour que la vie de nos petits écoliers reprenne paisiblement dès le lendemain matin.







J



Impossible de conclure cet article sans remercier celles et ceux qui ont rendu possible cet incroyable moment... alors merci :

- \* aux excellents musiciens présents et aux collégiens de Poissy qui se sont produits devant nous
- \* à tous les bénévoles de l'association qui donnent sans compter leur temps et leur énergie à l'organisation du festival
- \* à tous les responsables de l'association Blues sur Seine...Ghislain, Michel, Dominique...
- \* aux exposants venus nous régaler de produits locaux aussi bons que beaux
- \* aux membres de l'association « Breval Agri 78 » venus avec leurs tracteurs vintages
- \* à Monsieur le Maire de Chapet qui a accepté de se lancer dans cette aventure décalée
- \* à Eric et Jean-Luc, nos dévoués agents techniques, qui œuvrent dans l'ombre pour que tout aille pour le mieux.

Un merci tout particulier à Antoine, le « chef d'orchestre » de toute cette logistique parfaitement huilée et qui a été l'artisan de la réussite de cet événement.

J'espère n'avoir oublié personne et si malheureusement tel est le cas, pardon d'avance...

Enfin, un immense merci à vous tous d'être venus nombreux ; j'espère que vous avez passé un aussi bon moment que moi !

Ce dimanche 03 juin, Chapet avait le blues...oui, mais le Tracteurs Blues...et qu'est ce que c'était bon !!!!







Vendredi 01 juin, Thomas Schoeffler Jr est, fort gentiment, venu passer un moment à l'école du village pour initier les enfants au son et au rythme.

Initialement prévu avec les écoliers de CE2, CM1 et 2, c'est finalement avec les 64 élèves d'élémentaires que l'atelier a eu lieu...

Riche en questions et en échanges, ce moment de partage a, semble-t-il, été autant apprécié par les enfants que par l'artiste.

Pari réussi autour de ce langage universel qu'est la musique!

M. Chaloyard

# Histoire de Chapet : structure démographique et économique sous l'Ancien Régime

Pendant des siècles, la population a vécu sous la menace de deux fléaux naturels : les accidents météorologiques induisant la famine et les épidémies (peste).

Au XVII<sup>ème</sup>, la peste fit de gros ravages dans le canton de Meulan durant les années 1624 à 1626 ainsi que 1630 et 1631

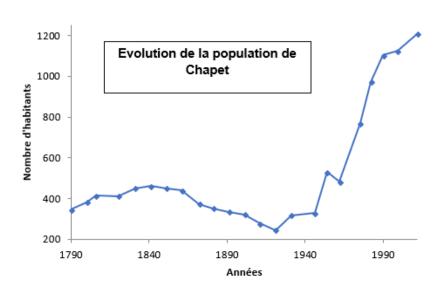
La crise la plus terrible fut celle de 1692 à 1694.

Pour ne citer que quelques chiffres, dans le canton de Meulan, les naissances s'élevèrent à 630 pour 1601 décès et pour Chapet, 7 naissances pour 27 décès.

Le record semble être détenu par Condécourt qui avec plus de 350 habitants eut 61 morts.

Après 1740, les périodes de famine furent moins fréquentes la population augmenta très rapidement (diminution du nombre de décès).

Entre 1740 et 1790, la population du canton augmenta de + 30 %.



Chapet en 1700 comptait 46 feux (foyers), en 1784, 85 feux (346 h).

La population est restée pratiquement constante jusqu'après la dernière guerre (328 h).

Chapet en 1784 comptait 30 chevaux, 48 vaches, et 250 moutons.

En 1892, Chapet comptait 67 chevaux 12 ânes, 65 vaches et plus aucun mouton.



A XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> la vigne tenait une place très importante dans la vallée de la Seine tandis que les plateaux du nord et du sud étaient avant tout des régions céréalières.

La production moyenne s'élevait à environ 107 000 hectolitres de vin. Cette production énorme pour l'époque n'était consommée qu'en partie localement. Le surplus étant vendu dans les régions non productrices, comme la Normandie et la Picardie.

Aux alentours des années 1680, une importante augmentation des taxes (30%), entraina une forte mévente et bon nombre de paysans durent arracher une partie de leurs vignes car la production du vin n'était désormais plus rentable.

Les culturales n'ont guère changé depuis le Moyen-Age. On pratiquait déjà l'assolement triennal et l'agriculture se limitait le plus souvent à la production des grains et des plantes textiles (chanvre et lin). Il faut attendre 1750 environ pour voir se répandre quelques cultures de fourrages. A l'époque, on semait beaucoup plus serré que de nos jours (250 kg à l'hectare).

Ce qui faisait le plus défaut c'était le fumier pour nourrir les terres mais il était impossible d'élever davantage de bétail car on ne récoltait pas suffisamment de fourrage pour le nourrir l'hiver.

L'Ancien Régime se termina par la catastrophique récolte de 1788 due aux orages de juillet. L'hiver 1788-1789 fut aussi très rude et à Meulan, la Seine charria des glaces atteignant 80 centimètres d'épaisseur. Tous ces faits contribuèrent grandement à la Révolution.

D. Molina

# Le repas des Aînés

C'est dans une atmosphère surchauffée, lourde, pesante, que nous avons accueillis au foyer rural, une bonne soixantaine de convives invités pour l'occasion à partager le traditionnel repas des aînés organisé par la municipalité.

Il aura cependant fallu très peu de temps pour oublier les « désagréments » d'un climat pas encore estival mais tellement capricieux!

C'est donc dans une joyeuse ambiance que la journée s'est déroulée pour se terminer autour d'un dernier verre de champagne aux alentours de 19 heures.

Le secret d'une telle réussite était-il dû à la décoration toute en plumes roses et grises, légère et lumineuse de Magalie, Rosine et Francine ? Ou bien à la gaieté communicative de notre duo de chanteurs musiciens Didier et Sylvia qui, pour être au plus près de leur public, n'ont pas hésité à se fondre parmi les nombreux danseurs et danseuses ? Ou encore au délicieux repas préparé par notre traiteur Erisay et servi avec tant de professionnalisme et d'empathie par Vincent et son équipe?

Une chose est sûre, ce sont bien « sourire » et « professionnalisme » les deux maîtres mots qui ont permis de laisser en chacun des participants le souvenir d'une : « belle journée ».

Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré à la réalisation de ce projet, pour ne pas les oublier : Eric, Jean-Luc, Elodie, Gwenaëlle et Michel; Erisay, Vincent et son équipe, Didier et Sylvia, la municipalité et tous nos aînés qui nous ont honoré de leur présence.

F. Billoué







# Les associations chapetoises vous informent...

# L'Echappée

Nous avons accueilli cette année notre nouveau professeur de danse : Aline Charton, Diplômée d'Etat.

Cette saison, Aline a dispensé les cours d'Eveil/Initiation à la danse et de Stretching au foyer rural.

Vous avez été nombreux à nous faire part de votre enthousiasme! Merci à tous les adhérents de nous avoir suivi encore cette année.

Le spectacle de fin d'année s'est tenu dimanche 10 juin sur la scène de l'Ecole Jacques Prévert de Chapet.

L'assemblée Générale s'est déroulée le samedi 26 mai.

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle secrétaire : Emilie Faveaux.

Bienvenue et encore merci pour son implication!

Il a été discuté des cours pour la saison prochaine : 2018-2019

Nous avons pour objectif de réouvrir le cours de Danse Enfants (à partir de 7 ans) le mercredi, idéalement le matin et vous tiendrons informés dès que possible du nouveau planning.

Merci encore de votre soutien.

Nous vous souhaitons un très bel été et de très bonnes vacances.



# L'accueil de Loisirs IFAC Chapet



Depuis le dernier Chapetois, tant de choses se sont passées à l'accueil, à commencer par notre participation à « Marionnettes en Seine » avec la venue au foyer du spectacle "A petits pas bleus " présenté par la Compagnie PIPA SOL pour plus de cinquante enfants et une vingtaine d'adultes émerveillés.

Puis ce fut le tour du Carnaval pour fêter l'arrivée du Printemps avec son défilé déguisé suivi du jugement de sa « Majesté l'épouvantail » et sa crémation.

Une course folle à la recherche d'œufs colorés a réuni petits et grands pour la chasse aux œufs début Avril.

Nous avons également vu l'entrée de l'accueil revêtir sa parure de printemps avec l'éclosion des fleurs plantées par les enfants avant l'hiver.

Les sorties à la patinoire, cinéma et plaines de jeux intérieurs ont été remplacées par des sorties en forêt, Tolysland et Biotropica.

Voici bientôt la fin de l'année scolaire avec les plus grands qui vont nous quitter pour le collège et le programme sera bien chargé pour les enfants présents à l'accueil pendant les vacances d'été!

Merci de penser à inscrire vos enfants pour la rentrée!

L'accueil sera fermé cet été du 3/08 au soir jusqu'au 27/08 au matin.







# Le Temps Libre

Bilan très positif cette année pour l'organisation de notre traditionnel loto. 90 personnes avaient réservé leur place pour être sûres d'y assister et tout s'est déroulé sans problème.

Lors de notre repas Paella du 14 avril dernier, 58 personnes se sont régalées d'une paella géante cuisinée par « Du soleil dans la cuisine » et se sont amusées grâce à Claude, notre fidèle animateur.

Le 18 mai sortie « Guinguette en bords de Marne », 32 d'entre nous ont su profiter d'un excellent repas et d'une animation dansante, le tout dans une ambiance très conviviale.

A vos agendas, nous prévoyons en octobre une sortie au « Diamant bleu », célèbre cabaret à Barville en Gâtinais. Vous en serez rapidement informés...surveillez bien les affichages.

L'Équipe du « Temps Libre » vous souhaite de bonnes vacances.



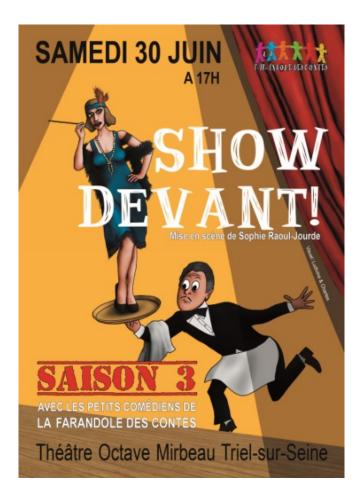




## Théâtre: La Farandole des contes

La farandole des contes, qui a ouvert deux Ateliers Théâtre en septembre 2017 en faveur des enfants (le mercredi matin) et des adolescents le vendredi à 18h, accueille depuis janvier un **groupe adulte** qui travaille sur des scènes de Yasmina Reza.

A noter que le spectacle de l'Atelier Théâtre de fin d'année aura lieu le samedi 30 juin à 17h au Théâtre Octave Mirbeau à Triel sur Seine. Nous serons heureux de vous y accueillir.











# Lire à Chapet

Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons fait le plein de nouveautés pour les vacances. Venez vite les découvrir !

La bibliothèque sera ouverte cet été jusqu'au 25 août :

- mercredi 10h 11h30
- samedi 10h 11h30



Le bureau

#### Les Musicales

En dépit des frimas et de la neige, nous avons eu samedi soir 10 février le grand plaisir de recevoir un sextuor de clarinettes et saxophones : le « Saxback Ensemble ».

Ce groupe de jeunes artistes, issus du Conservatoire de Paris a été créé pour le bicentenaire de la naissance d'Adolf Sax, cher aux musiciens. Nous avons découvert les différents instruments : saxo ténor, alto et baryton, deux clarinettes dont une basse et enfin un instrument très original : l'euphonium doté d'un pavillon impressionnant .

Le programme donné a été choisi par les musiciens pour donner un aperçu de la diversité de leur répertoire : de la comédie musicale au jazz, du classique traditionnel à des œuvres plus rares ou « perdues ». Après l'ouverture de Candide de Bernstein, nous avons été transportés par les accents familiers au grand public du chef-d'œuvre du même Bernstein « West Side Story ».

Les personnages de Maria et de Tony étaient formidablement présents en musique et en images dans nos têtes. Nous avons entendu également des extraits de « Jeux d'enfants » de Bizet, une suite de jazz de Chostakovitch ainsi qu'une adaptation de l'Opéra de Quat 'sous de Kurt Weill. Puis ce furent diverses improvisations de styles variés mais toujours aussi dynamisants.

Après l'ovation du public et de chaleureux applaudissements, nous avons échangé longuement avec les jeunes à propos de leurs projets : notamment celui de participer à un concours aux États-Unis qui leur permettrait, en cas de succès, un développement et une notoriété incontestables.

Le sextuor a apprécié l'acoustique de l'église, son esthétique ainsi que notre accueil autour du traditionnel verre de l'amitié. Nous nous promettons de rester en contact. Soirée très réussie et très chaleureuse.

Le prochain concert des Musicales de Chapet sera donné le <u>dimanche 2 décembre</u> avec le Quatuor de Versailles dans le cadre du Téléthon. Retenez cette date!





Les Musicales de Chapet

Le Bureau

# Chapet'ille





# CHAPET'ILLE NEEDS YOU !!!!!

(CHAPET'ILLE a besoin de vous !!!!!)

Le comité des fêtes de Chapet va mal, très mal!

Plus assez de bénévoles et seulement deux membres actifs dans le bureau.

Malgré toute leur bonne volonté, Laure et Sabrina ne peuvent plus faire face dans ces conditions et CHAPET'*ILLE* risque de rapidement disparaître si personne ne se manifeste pour que l'association perdure.

Adieu brocante...adieu Cross de Chapet...adieu Halloween...adieu Carriole et goûter du Père-Noël...adieu à toutes les animations proposées pour donner un peu de vie à notre village.

Le comité des fêtes c'est l'affaire de chacun d'entre nous alors c'est maintenant qu'il faut bouger pour que CHAPET'ILLE survive.

CHAPET'ILLE a besoin de vous, maintenant...après le 15 juillet, il sera trop tard !

Contact: chapetille@gmail.com

M. Chaloyard

# Sacs pour les déchets verts



Nous vous rappelons qu'ils sont à commander auprès des services techniques, en leur déposant une demande dans leur **boîte aux lettres, rue du Pavillon**. Distribution en fin de semaine. Par ailleurs, nous vous demandons de ne les sortir que le soir précédant la collecte.

	ocurer des sacs d					
lettres des se	rvices technique	s, rue du Pav	niion, ou sur	papier libre	e le cas ech	eant:
Nom		•••••				
Adresse						
1						
\						
Y .	curer des sacs d	échets verts,	déposer ce	coupon-rép		
Y .		échets verts,	déposer ce	coupon-rép		
· ·	curer des sacs d	échets verts,	déposer ce	coupon-rép		
Nom	ocurer des sacs d rvices technique	échets verts,	déposer ce	coupon-rép		
lettres des se	ocurer des sacs d rvices technique	échets verts,	déposer ce	coupon-rép		
Nom	ocurer des sacs d rvices technique	échets verts,	déposer ce	coupon-rép		

# 1 clic sur un clip=1 don

### contre les maladies rares

# Un don contre les maladies rares

1 euro reversé pour 1000 vues, validée quand le clip a commencé (sans inscription et gratuit).

On peut le faire plusieurs fois, toutes les vues comptent.





#### Routard en poche...

La communauté urbaine GPS&O associée au « Guide du Routard » est heureuse de vous annoncer la naissance du dernier né de la famille du célèbre guide ; nouvel opus dédié à notre jolie région.

Balades insolites, curiosités en tout genre, bonnes tables y sont répertoriées pour permettre à chacun d'y trouver son compte.

Un exemplaire du guide « Le Routard : Vallée de la Seine, de Conflans aux portes de la Normandie » est à votre disposition à la bibliothèque de village ; n hésitez pas à le feuilleter ou l'emprunter.

Le Chapetois - juin 2018 - Mairie de Chapet. Directeur de publication : Jean-Louis FRANCART rédaction : Magalie CHALOYARD et la commission communication : Michel SERGENT, Elodie MAULEON, Gwenaëlle JEHANNO, le Conseil Municipal, les Associations.